

Séance officielle du mardi 10 décembre 2024

DÉLIBÉRATION N° 252/2024

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2025

LE CONSEIL TERRITORIAL DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

- VU** la loi organique n°2007-223 et la loi n°2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'Outre-mer
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales
- VU** la publication au Journal Officiel de Saint-Pierre-et-Miquelon du Rapport d'Orientations Budgétaires le 29 novembre 2024
- SUR** le rapport de son Président

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
A ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ LA DÉLIBÉRATION DONT LA TENEUR SUIT**

Article 1 : Le Conseil Territorial prend acte des orientations budgétaires 2025 conformément au rapport joint en annexe.

Article 2 : La présente délibération fera l'objet des mesures de publicité prescrites par la loi et sera transmise au représentant de l'État à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Adopté

14 voix pour
0 voix contre
2 abstention
Conseillers élus : 19
Conseillers présents : 12
Conseillers votants : 14

**Transmis au Représentant de l'État
Le 12/12/2024**

**Publié le 12/12/2024
ACTE EXÉCUTOIRE**

**Le Président,
Bernard BRIAND**

PROCÉDURES DE RECOURS

Si vous estimez que la présente décision est contestable, vous pouvez former :

- soit un **recours gracieux** devant Monsieur le Président du Conseil Territorial – Hôtel du Territoire, Place Monseigneur MAURER, BP 4208, 97500 SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON dans un délai de deux mois suivant sa publication ;

- soit un **recours contentieux** devant le Tribunal administratif de Saint-Pierre-et-Miquelon – Préfecture, Place du Lieutenant-Colonel PIGEAUD, BP 4200, 97500 SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON dans un délai de deux mois suivant sa publication ou la décision de refus suite à un recours gracieux.

Suite à un recours gracieux, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité compétente vaut décision de refus.

Prévision Budgétaire 2025 - Section de Fonctionnement au 14/11/2024

		BP 2025	Reports	Total budget 2025	Rappel BP 2024
DEPENSES					
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	15 899 609,15		15 899 609,15	15 486 310,34
012	CHARGES DE PERSONNEL	15 920 575,00		15 920 575,00	15 502 000,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	0,00		0,00	0,00
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE	858 082,00		858 082,00	987 000,00
017	RSA	167 000,00		167 000,00	85 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	8 314 040,00		8 314 040,00	8 731 018,50
66	CHARGES FINANCIERES	875 368,66		875 368,66	1 034 188,92
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	25 000,00		25 000,00	25 000,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	0,00		0,00	0,00
Total Prévisions en dépenses réelles		42 059 674,81	0,00	42 059 674,81	41 850 517,76
042	ODO - CESSIONS VNC CEDEE	0,00	0,00	0,00	0,00
042	OPERATIONS D'ORDRE - AMORTISSEMENTS	5 016 549,19	0,00	5 016 549,19	5 118 927,74
Total Prévisions - DEPENSES -		47 076 224,00	0,00	47 076 224,00	46 969 445,50
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT PREVU	0,00	0,00	0,00	0,00
		47 076 224,00	0,00	47 076 224,00	46 969 445,50

RECETTES

002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00		0,00	0,00
013	ATTENUATION DE CHARGES	1 173 500,00		1 173 500,00	1 174 700,00
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE	262 614,00		262 614,00	300 000,00
017	RSA	130 000,00		130 000,00	0,00
70	PRODUITS DES SERVICES	4 106 046,00		4 106 046,00	4 269 305,00
73	IMPOTS ET TAXES	34 799 000,00		34 799 000,00	34 499 000,00
731	IMPOSITIONS DIRECTES	100 000,00		100 000,00	300 000,00
74	DOTATIONS	4 932 289,00		4 932 289,00	4 709 485,50
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	580 475,00		580 475,00	685 055,00
76	PRODUITS FINANCIERS	116 000,00		116 000,00	116 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	40 000,00		40 000,00	40 000,00
78	REPRISES SUR PROVISIONS	0,00		0,00	0,00
Total Prévisions en recettes réelles		46 239 924,00	0,00	46 239 924,00	46 093 545,50
042	ODO - PLUS OU MOINS VALUE SUR CESSIONS	0,00	0,00	0,00	0,00
042	OPERATIONS D'ORDRE - SUBVENTIONS TRANSFERABLES	572 300,00	0,00	572 300,00	572 300,00
042	OPERATIONS D'ORDRE - TRAVAUX EN REGIE	264 000,00	0,00	264 000,00	303 600,00
Total Prévisions - RECETTES -		47 076 224,00	0,00	47 076 224,00	46 969 445,50

Prévision Budgétaire 2025 - Section d'Investissement au 14/11/2024

		BP 2025	Reports	Total budget 2025	Rappel BP 2024
DEPENSES					
001	SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00		0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	3 539 300,61		3 539 300,61	3 508 674,58
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	808 809,39		808 809,39	1 196 500,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS	4 030 000,00		4 030 000,00	3 588 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 748 917,00		1 748 917,00	510 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	8 356 000,00		8 356 000,00	9 826 853,16
26	PARTICIPATIONS	0,00		0,00	0,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 000,00		2 000,00	2 000,00
	Total Prévisions en dépenses réelles	18 485 027,00	0,00	18 485 027,00	18 632 027,74
040	ODO - PLUS OU MOINS VALUE SUR CESSIONS	0,00	0,00	0,00	0,00
040	OPERATIONS D'ORDRE - TRAVAUX EN REGIE	264 000,00	0,00	264 000,00	303 600,00
040	OPERATIONS D'ORDRE - TRANSFERT SUBV EQUIPEMENT	572 300,00	0,00	572 300,00	572 300,00
041	OPERATIONS D'ORDRE internes à la section	2 596 000,00	0,00	2 596 000,00	2 544 080,00
	Total Prévisions - DEPENSES -	21 917 327,00	0,00	21 917 327,00	22 052 007,74
RECETTES					
001	SOLDE EXECUTION INVESTISSEMENT REPORTE	0,00		0,00	0,00
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	1 200 000,00		1 200 000,00	1 200 000,00
10	DOTATIONS	3 120 000,00		3 120 000,00	2 100 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	9 970 777,81		9 970 777,81	11 075 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 000,00		2 000,00	2 000,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS	0,00		0,00	0,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	10 000,00		10 000,00	10 000,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 000,00		2 000,00	2 000,00
	Total Prévisions en recettes réelles	14 304 777,81	0,00	14 304 777,81	14 389 000,00
040	OPERATIONS D'ORDRE - VNC CESSIONS	0,00	0,00	0,00	0,00
040	OPERATIONS D'ORDRE - AMORTISSEMENTS	5 016 549,19	0,00	5 016 549,19	5 118 927,74
041	OPERATIONS D'ORDRE internes à la section	2 596 000,00	0,00	2 596 000,00	2 544 080,00
	Total Prévisions - RECETTES -	21 917 327,00	0,00	21 917 327,00	22 052 007,74
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT PREVU	0,00	0,00	0,00	0,00
		21 917 327,00	0,00	21 917 327,00	22 052 007,74

Séance officielle du mardi 10 décembre 2024

RAPPORT AU CONSEIL TERRITORIAL

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2025

Le présent rapport traduit en termes financiers et comptables les axes stratégiques de la Collectivité présentés par le Président dans le cadre du débat d'orientation budgétaire 2025.

Il est la première étape du cycle budgétaire 2025, définissant les évolutions attendues en matière budgétaire, mais sans les résultats définitifs qui ne seront connus qu'aux alentours de la mi-janvier 2025. Les inscriptions budgétaires sont retracées de manière très large et susceptibles de modifications lors du vote du budget.

Dans le contexte économique mondial actuel, marqué par un ralentissement de la croissance et une inflation qui, bien que réduite, demeure élevée, la Collectivité Territoriale adopte une approche réaliste. L'Archipel, à l'instar de nombreuses autres régions, continue de ressentir les effets de ces pressions économiques globales. La Collectivité s'appuie donc sur les résultats des trois dernières années, tout en maintenant la continuité des investissements indispensables pour la mise en œuvre du plan d'actions 2021/2025 du Schéma de Développement Stratégique. Cela inclut des projets structurants malgré les incertitudes économiques

Les perspectives pour 2025 montrent un environnement économique toujours complexe. La croissance devrait rester modérée dans les grandes économies, tandis que l'inflation, bien qu'en baisse progressive, reste un enjeu majeur. Le principal défi pour les gouvernements sera de soutenir la reprise économique tout en gérant les effets des politiques monétaires restrictives, notamment la hausse des taux d'intérêt, qui continue de peser sur les investissements et la consommation

Le projet de budget 2025 sera soumis au vote de l'assemblée territoriale lors de la séance officielle programmée le vendredi 20 décembre 2024.

Monde : Croissance mondiale stabilisée malgré des risques persistants

L'économie mondiale est à un tournant, avec une croissance résiliente en 2024 et une inflation en recul. Cependant, d'importants risques demeurent, selon les dernières prévisions de l'OCDE. Grâce à la reprise des échanges, à l'amélioration des revenus et à des politiques monétaires plus souples dans plusieurs pays, la croissance mondiale devrait se stabiliser à 3.2 % en 2024 et 2025, après 3.1 % en 2023.

L'inflation globale devrait revenir aux objectifs des banques centrales d'ici la fin 2025. Dans les pays du G20, elle devrait passer de 6.1 % en 2023 à 5.4 % en 2024, puis à 3.3 % en 2025. Dans les économies avancées du G20, l'inflation sous-jacente devrait baisser à 2.7 % en 2024 et 2.1 % en 2025.

La Chine verra une baisse de sa croissance à 4.9 % en 2024 et 4.5 % en 2025, en raison de la faiblesse de la demande et des difficultés dans le secteur immobilier. Aux États-Unis, la croissance ralentira à 2.6 % en 2024 et 1.6 % en 2025, bénéficiant de l'assouplissement monétaire.

Le recul de l'inflation ouvre la voie à une baisse des taux d'intérêt, mais la prudence est de mise pour éviter des perturbations financières. Des risques subsistent, comme l'impact possible d'une politique monétaire stricte sur la demande et les tensions géopolitiques, notamment liées à la guerre en Ukraine et aux conflits au Moyen-Orient, qui pourraient raviver l'inflation. À l'inverse, la croissance des salaires réels et la baisse des prix du pétrole pourraient renforcer la désinflation et améliorer la confiance des consommateurs.

Enfin, les gouvernements devront renforcer leurs marges de manœuvre budgétaires pour faire face aux prochains défis, en particulier ceux liés au vieillissement de la population et à la transformation numérique et climatique.

Zone euro: Reprise modérée, soutenue par la consommation et une inflation en baisse

Les perspectives de croissance dans la zone euro montrent un certain affaiblissement, bien que le scénario principal reste celui d'une reprise portée par la consommation. Au premier semestre 2024, la croissance a été soutenue par une amélioration des exportations nettes. Toutefois, les indicateurs actuels suggèrent une modération du rythme de croissance, par rapport aux projections précédentes. En 2024, la croissance moyenne du PIB en volume devrait atteindre 0,8 %, avant de s'accélérer à 1,3 % en 2025.

La consommation des ménages devrait se renforcer, soutenue par une hausse des salaires réels. Cependant, la confiance des consommateurs reste fragile, avec une propension élevée à l'épargne, ce qui limite la contribution de la consommation à la croissance. L'investissement des entreprises montre également des signes de ralentissement, mais la demande intérieure devrait être stimulée par l'assouplissement des conditions de financement, à mesure que la politique monétaire devient plus accommodante. La demande extérieure, en augmentation, continuera de soutenir les exportations.

Le marché du travail dans la zone euro reste solide, avec un taux de chômage à des niveaux historiquement bas. La productivité, en baisse au cours des derniers mois, devrait progressivement se redresser, contribuant ainsi à la modération des tensions sur les coûts de main-d'œuvre.

Sur le plan de l'inflation, après une hausse modérée en fin 2024, principalement due à des effets de base liés à l'énergie, l'inflation globale devrait revenir à l'objectif fixé par la Banque centrale d'ici la fin 2025. En 2024, l'inflation devrait s'établir à 2,5 %, avant de baisser à 2,2 % en 2025. La hausse des prix alimentaires, quant à elle, devrait se stabiliser avant de ralentir fin 2025. L'inflation sous-jacente, mesurée par l'Indice des Prix à la Consommation Harmonisé hors énergie et produits alimentaires, restera élevée, mais sur une trajectoire descendante.

La modération des hausses salariales attendue dans les prochaines années, couplée à une reprise de la productivité, devrait contribuer à contenir les pressions sur les coûts de main-d'œuvre. Ainsi, l'inflation globale devrait ralentir progressivement, revenant de 5,4 % en 2023 à 1,9 % en 2026, en ligne avec les prévisions.

"France : Croissance modérée, incertitudes budgétaires et ajustements économiques"

En 2024, la croissance économique de la France atteindra 1,1 %, soutenue par le commerce extérieur, les Jeux Olympiques et Paralympiques, ainsi qu'une politique budgétaire favorable. L'amélioration des chaînes de production joue également un rôle dans cette croissance. Cependant, la consommation des ménages contribue peu, en raison d'un taux d'épargne élevé et d'une faible reprise dans l'investissement immobilier.

En 2025, la croissance ralentira à 0,8 %, sous l'effet des politiques économiques combinées moins favorable et d'un ralentissement de l'inflation, qui devrait se stabiliser à 1,5 %. L'incertitude politique intérieure et l'impact des taux d'intérêt élevés continueront de peser sur la croissance. En revanche, la baisse attendue des taux de la Banque Centrale Européenne en 2025 pourrait stimuler l'économie de 0,4 point de PIB. Cependant, la politique budgétaire, qui soutenait la croissance en 2024, aura un effet négatif en 2025, réduisant la croissance de 0,8 point.

Du côté des ménages, la consommation augmentera en 2025 grâce à la baisse du taux d'épargne. Toutefois, l'investissement des ménages, notamment dans le secteur de la construction, freine la reprise. Le pouvoir d'achat, bien qu'en hausse en 2024, pourrait légèrement diminuer en 2025 en raison de la contraction de l'emploi, du ralentissement des prestations sociales et des baisses des revenus du patrimoine.

Sur le marché du travail, des pertes d'emploi et une hausse du chômage sont attendues. Le taux de chômage devrait atteindre 8,0 % fin 2025. Les politiques d'emploi connaîtront des réductions budgétaires, entraînant une baisse des bénéficiaires d'emplois aidés.

Enfin, les finances publiques resteront sous pression. En 2024, le déficit public devrait s'élever à 6,1 % du PIB, contre 5,5 % en 2023, en raison de plusieurs facteurs imprévus, y compris une incertitude politique qui a influencé les marchés financiers. En 2025, le déficit se réduira à 5,3 %, mais la dette publique atteindra 115,1 % du PIB. Le Projet de Loi de Finances 2025 prévoit un effort budgétaire significatif de 44 milliards d'euros, réparti entre recettes et dépenses publiques.

Saint-Pierre-et-Miquelon : stabilisation de l'inflation et défis sectoriels à surmonter

En 2025, l'économie de Saint-Pierre-et-Miquelon devrait continuer à bénéficier d'une stabilisation de l'inflation, après sa décélération observée en 2023, où elle est passée de 9,3 % en 2022 à 5,0 %. Cette amélioration s'explique par la baisse des prix de l'énergie et des coûts de transport, ainsi que par un taux de change plus favorable avec le dollar canadien, qui contribue à la modération de l'inflation importée.

L'activité économique dans l'archipel a été soutenue par la bonne performance du marché du travail, avec un faible taux de chômage historique, même si certaines difficultés de recrutement persistent dans certains secteurs. Le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) continue de jouer un rôle central, notamment grâce à des projets structurants comme la reconstruction du barrage de la Vigie.

Cependant, des défis subsistent, en particulier dans le secteur halieutique, où la pêche industrielle a connu des difficultés, en raison d'une baisse des prix ce qui a entraîné une baisse des prises. Les investissements des entreprises ont également été limités, en raison de conditions de crédit plus restrictives et d'une certaine prudence des acteurs économiques face à l'incertitude générale.

En ce qui concerne les ménages, bien que les taux d'intérêt aient augmenté, les crédits à la consommation ont continué à croître, bien que l'investissement immobilier ait ralenti.

Pour 2025, les perspectives de croissance restent modestes, avec une activité économique principalement soutenue par la consommation des ménages, la reprise du tourisme, et le maintien des projets d'infrastructures

Quelques repères financiers de notre bilan provisoire 2024

Ces éléments sont issus de l'estimation de l'exécution du budget de fonctionnement 2024, au vu des réalisations au 25 novembre 2024.

Ils figureront de manière détaillée et définitive dans le rapport établi à l'occasion du vote du compte administratif 2024 programmé au mois de février 2025.

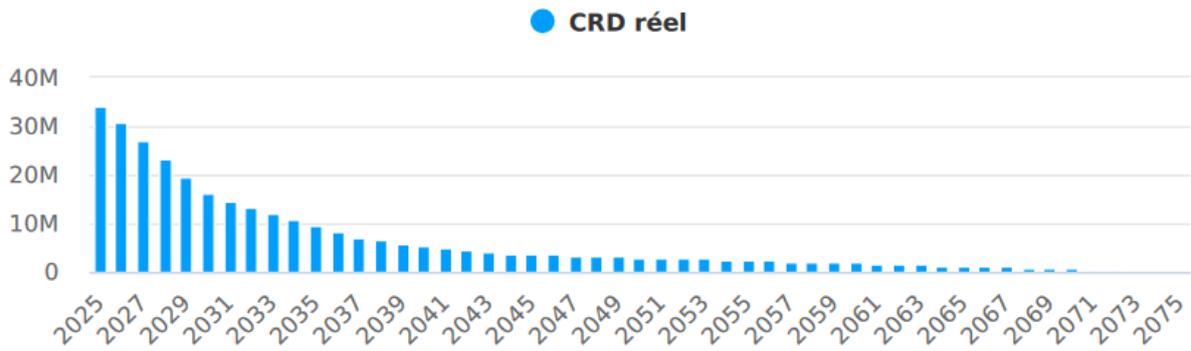
Le résultat est issu de la différence entre les recettes réalisées et les dépenses mandatées :

PREVISION 2024	
Section de Fonctionnement	
Total exécution des recettes	47 070 700,00 €
Total exécution des dépenses	45 457 700,00 €
Résultat de l'exercice	1 613 000,00 €
Section d'investissement	
Total exécution des recettes	18 120 000,00 €
Total exécution des dépenses	21 740 000,00 €
Résultat de l'exercice	- 3 620 000,00 €
Prévision de résultat d'exécution 2024	- 2 007 000,00 €
Reprise résultat antérieur	6 431 974,89 €
Part affecté à l'investissement	700 000,00 €
Résultat prévisionnel de clôture 2024	3 724 974,89 €

L'excédent cumulé brut prévisionnel de l'exercice 2024 s'élèverait ainsi à environ 3,7 million d'euros.

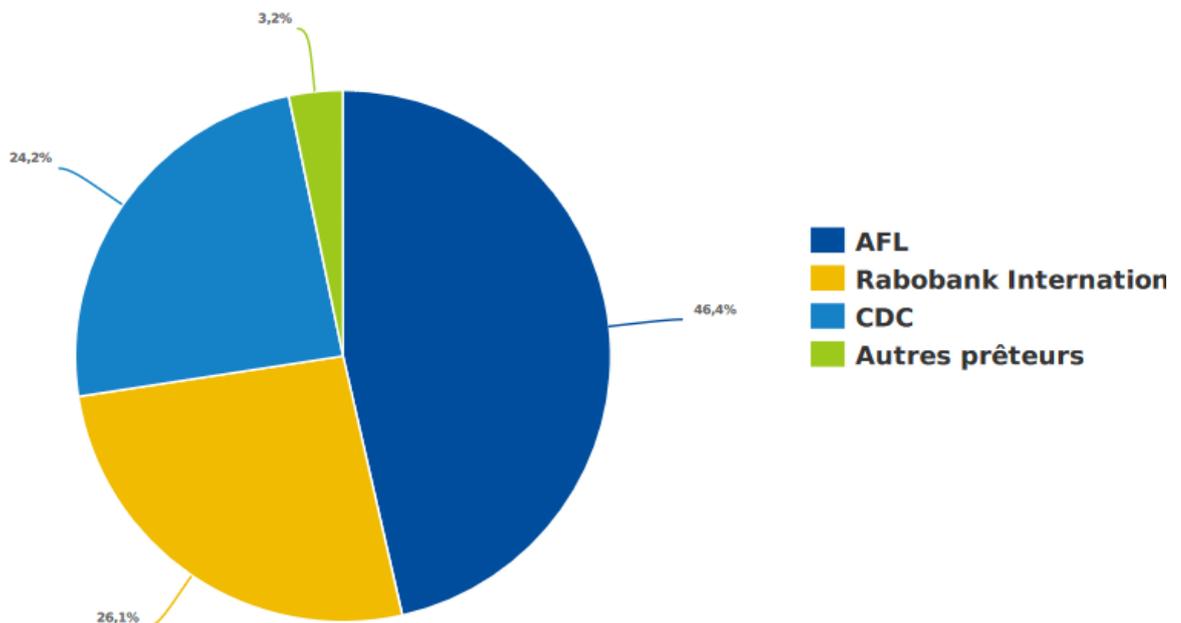
Gestion de la dette

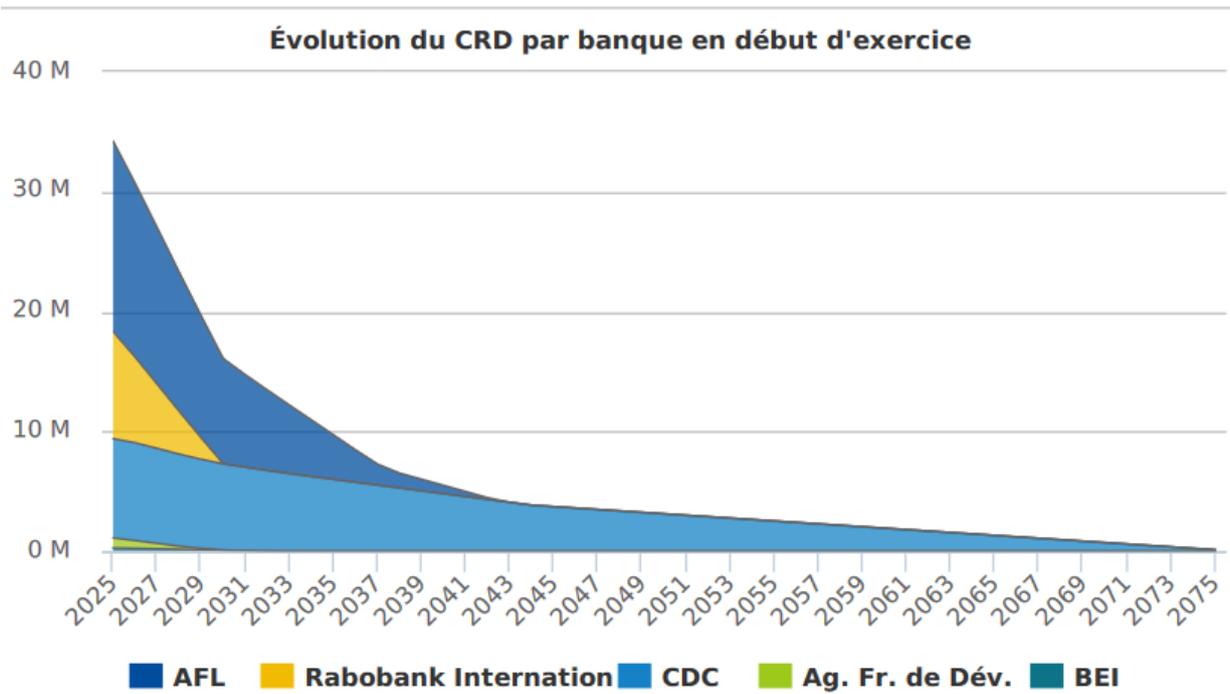
La dette de la Collectivité Territoriale, qui avait atteint un pic à plus de 46 M€ en 2019, poursuit sa diminution naturelle sans qu'aucune renégociation particulière ne soit nécessaire. Elle est estimée à 30,71 M€ au 31 décembre 2025, contre 34,25 M€ en début d'exercice. La réduction se fait à un rythme soutenu, le capital restant dû sera réduit de moitié en l'espace de cinq exercices.



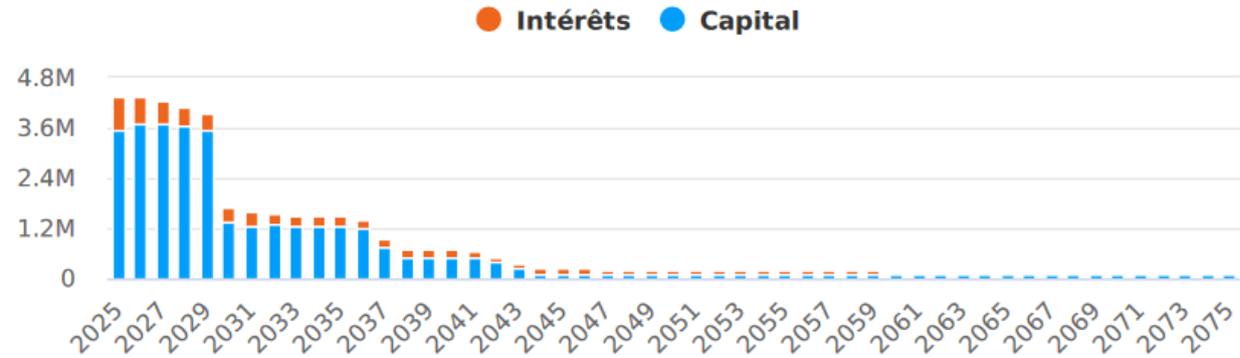
Cette dette est majoritairement contractée auprès de l'Agence France Locale (rachat de crédits 2018 et investissements 2016 à 2018 puis 2022), de Rabobank (construction des Ferries NORDET et SUROIT) et de la Caisse des Dépôts et Consignations (Câble Numérique, Barrage de la VIGIE).

Répartition du CRD par banque en date de visualisation





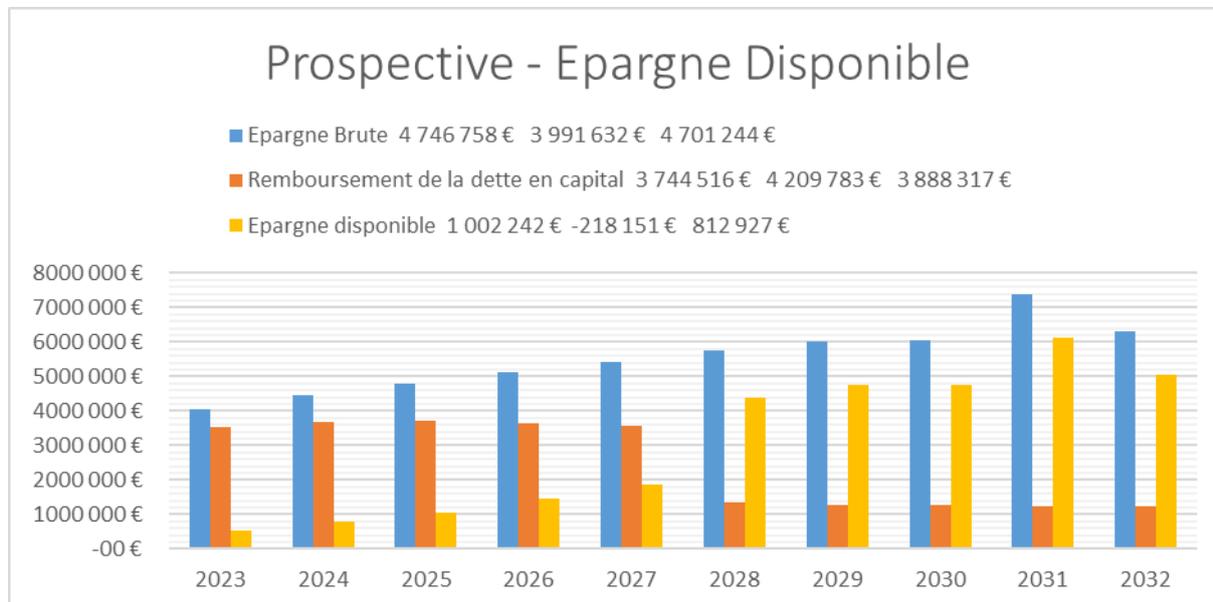
S'agissant du remboursement annuel de la dette en capital, il diminuera également en observant plusieurs paliers et sera pour 2025 à 3,54 M€.



Prospective pluriannuelle

En section de fonctionnement, la prospective pluriannuelle a été établie avec des projections prudentes d'augmentation annuelle des recettes de 1% en général. De même, pour les dépenses de fonctionnement des taux de progression de 0,5% à 1% ont été retenus.

Il en ressort une évaluation de l'épargne disponible après le remboursement de la dette en capital, estimée à 0,5 M€ en 2025.

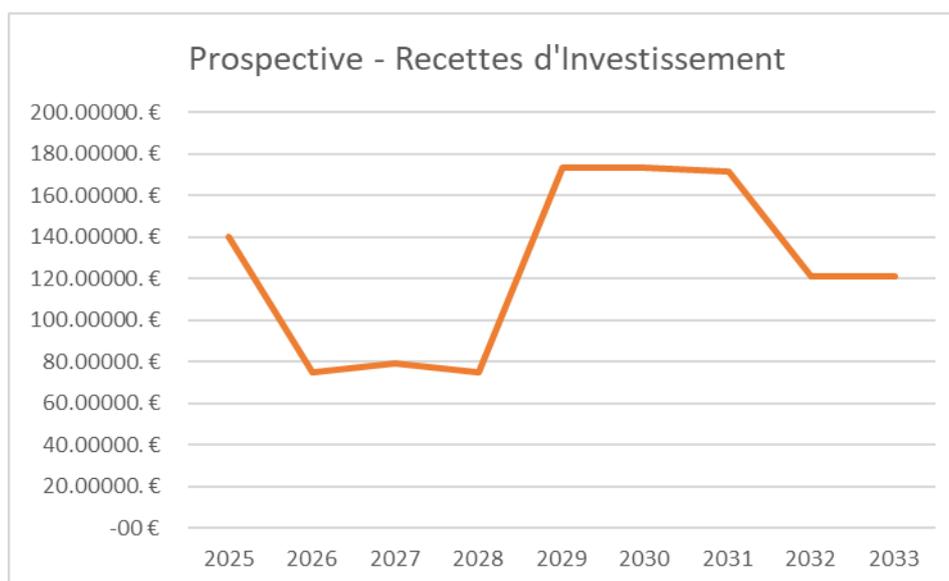


Selon ces prévisions, il est projeté une augmentation régulière de cette épargne disponible.

Cette épargne disponible vient servir la section d'investissement et plus précisément la capacité d'investissement qui s'établit à un peu moins de 15 M€ en 2025 sans les restes à réaliser.

Le « creux » observé entre 2027 et 2029 correspond à trois années sans financements européens comme cela a déjà été le cas entre deux plans d'actions ou deux programmes d'appui budgétaire.

La capacité d'investissement de la Collectivité Territoriale lui permettra donc de mettre en œuvre le Schéma de Développement Stratégique et en particulier le Plan d'Actions 2021-2025.



Orientations budgétaires 2025

Ce budget primitif est élaboré sans la reprise des résultats, puisqu'avant le vote du Compte Administratif. Il n'intègre pas de restes à réaliser, ni en recettes ni en dépenses.

Le budget supplémentaire viendra corriger ces données prévisionnelles par l'intégration des restes à réaliser et l'affectation du résultat définitif de l'année 2024.

Le budget territorial 2025 présentera

- **une section de fonctionnement de l'ordre de 47 M€** en évolution très légèrement positive (0,23 %) par rapport aux crédits votés au budget primitif 2024
- **et une section d'investissement de 22 M€**

Les principales ressources de fonctionnement

Le projet de budget 2025 propose un montant de recettes de fonctionnement sur impôts et taxes estimé globalement à près de 34,9 M€ (contre 34,8 M€ au budget 2024).

La prévision du produit de l'impôt (22,5 M€) est stable par rapport au budget primitif 2024.

<i>en M€</i>	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	BP 2024	BP 2025
Impôts sur le revenu	12,737	13,109	15,397	15,843	15,570	15,850
Impôts sur les sociétés	6,233	6,160	6,492	5,792	6,700	6,700

Considérant les réalisations, Les recettes des douanes prévues sont également similaires à celles inscrites au budget primitif 2024, soit à hauteur de 10,55 M€ (contre 10,60 M€ en 2024).

<i>en M€</i>	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	BP 2024	BP 2025
Droits de douanes	2,044	2,349	2,354	2,238	2,300	2,250
Taxe spéciale	4,087	4,711	4,526	4,393	4,415	4,415
Octroi de mer	0,043	0,048	0,044	0,049	0,050	0,050
Droits de consommation	1,177	1,171	1,171	1,547	1,720	1,720
Taxe sur l'essence	0,736	1,052	0,934	0,807	0,900	0,900
Droits du bureau de tabacs	0,652	0,545	0,622	0,841	1,214	1,214

Les autres recettes prévues en matière d'impôts et taxes sont prévues pour près de 1,75 M€ et sont issues des droits de mutation et de publication, de la taxe sur les jeux de hasard, ...

Les ressources d'investissement

Les subventions d'investissement nouvelles, de l'ordre de 3,5 M€, sont retenues au titre des financements annuels (FACE) affectés aux travaux d'électrification, de la DSID 2025, de Fonds Vert et de FEI.

Les dotations d'investissement de l'Etat sont prévues globalement à hauteur de 3,1 M€ considérant les investissements réalisés en 2024 pour le FCTVA.

Aucun nouvel emprunt n'est prévu sur l'exercice 2025.

Une troisième tranche de fonds européens pour 6,5 M€ est prévue au titre de l'année 2025.

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement pour l'exercice 2025 sont prévues à hauteur de 42 M€ se situant un peu au-delà des prévisions budgétaires de l'exercice 2024 (41,8 M€).

- Les charges à caractère général se présentent à hauteur de 15,9 M€ (contre 15,5 M€ en prévisions 2024)
- Les dépenses de personnel sont prévues pour un montant de 15,9€ (contre 15,5 M€ en prévisions 2024).
- Les dépenses d'intervention regroupées aux chapitres 016, 017 et 65 sont prévues à hauteur de 9,4 M€ (contre 9,8 M€ en prévisions 2024)

Les dépenses d'investissement et de développement

Les dépenses réelles d'investissement 2025 prévues au budget primitif au titre des crédits nouveaux s'établiront à près de 14,9 M€ hors remboursement de la dette, participations et immobilisations financières, contre 15,1 M€ en prévision budgétaire 2024.

Au total, l'année 2025 verra le financement de projets nouveau et en cours (comme le barrage de la Vigie ou la réhabilitation de la Maison des Loisirs) ainsi que de dépenses d'investissements pour un montant d'environ 15 millions d'euros hors reports de crédits.

Ces projets se déclinent notamment comme suit :

- Reconstruction du barrage de la Vigie – 0,8 M€
- Réhabilitation des réseaux Assainissement – 1 M€
- Maison des Loisirs – 1,5 M€
- Entretien de voies et réseaux – 1M€
- Quai Cœur de Ville – 0,7 M€
- Clinique Vétérinaire – 0,9 M€
- FACE et réseaux électriques – 0,45 M€

Par ailleurs, avec l'appui des fonds européens, ce sont près de, 4 M€ qui seront octroyés dans le cadre de divers appels à projets (développement de productions agricoles, produits agroalimentaires, rénovation énergétique de maisons d'habitation, ...) afin de poursuivre la mise en œuvre du plan d'actions 2021-2025 du Schéma de Développement Stratégique. Il s'agit principalement de politique logement mais aussi de Co-Living ou encore de développement de la filière agricole.

La dette territoriale

L'annuité de remboursement de la dette en capital est arrêtée à 3,539 M€ au budget 2025, la charge en intérêts à 0,86 M€.

La Collectivité s'affirme comme un acteur très dynamique dans le domaine des investissements, s'engageant pleinement pour la mise en œuvre du Plan d'Action 2021/2025 du Schéma de Développement Stratégique. Cette politique volontariste vise à renforcer l'attractivité et le développement durable du territoire, en répondant aux besoins de la population tout en anticipant les enjeux futurs. Les projets d'infrastructures, l'amélioration des services publics et la transition énergétique figurent parmi les priorités.

Ces investissements, stratégiquement orientés, sont rendus possibles grâce à l'appui des fonds européens, qui jouent un rôle crucial dans le financement des initiatives locales. Les fonds structurels de l'Union européen, permettent à la Collectivité de mobiliser des ressources supplémentaires pour accélérer la réalisation de ses objectifs ambitieux.

Ainsi, les efforts continus de la Collectivité dans l'allocation et la gestion de ces fonds européens témoignent de sa volonté de moderniser les infrastructures, stimuler l'économie locale et améliorer la qualité de vie des citoyens. En outre, cette politique d'investissement contribue à renforcer l'attractivité du territoire et à le positionner durablement comme un pôle de développement dynamique.

Tel est l'objet de la présente délibération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président,
Bernard BRIAND